

Voici un résumé **des étapes à suivre** pour retrouver l'information appropriée sur **les mesures du plan de sécurité sanitaire à appliquer pour votre entreprise.**

(1) ALLEZ à la page web dédiée au plan de sécurité sanitaire de l'industrie touristique : alliancetouristique.com/covid19-sanitaire/

(2) CLIQUEZ sur « Je suis une entreprise »

COVID-19 > Plan de sécurité sanitaire




PLAN DE SÉCURITÉ SANITAIRE COVID-19 DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

Les informations présentées sont diffusées pour permettre aux entreprises d'opérer en contexte de reprise graduelle des activités et elles sont mises à jour en continu.

Certains ajustements pourraient y être apportés selon les recommandations de la Santé publique.

La reprise des activités est déterminée selon la chronologie et les modalités des autorités gouvernementales.

**JE SUIS UNE ENTREPRISE
TOURISTIQUE**




**JE SUIS RESPONSABLE DE
L'ACCOMPAGNEMENT**



(3) SÉLECTIONNEZ votre secteur

JE SUIS UNE ENTREPRISE

SÉLECTIONNEZ VOTRE SECTEUR

SERVICES D'HÉBERGEMENT

Inclut les secteurs :

- Campings
- Hôtellerie
- Pourvoiries
- Résidences de tourisme

SERVICES DE RESTAURATION

Inclut le secteur :

- Restauration

ATTRAITES ET FESTIVALS

Inclut les secteurs :

- Agrotourisme / Tourisme gourmand
- Établissements de spa
- Institutions muséales
- Marchés publics

AVENTURE ET PLEIN AIR

Inclut les secteurs :

- Activités de loisir, de sport et de plein air
- Golf
- Nautisme
- Tourisme d'aventure et parcs régionaux

SERVICES DE VOYAGE ET TRANSPORT

Inclut les secteurs :

- Taxi – Limousine
- Transport collectif

AUTRES SECTEURS

Inclut les secteurs :

- Arts de la scène, salles de spectacle et cinémas
- Commerces de détails (boutique)
- Lieux de baignade

[COVID-19](#) > [Plan de sécurité sanitaire](#) > Services d'hébergement

PLAN DE SÉCURITÉ SANITAIRE COVID-19 DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE SERVICE D'HÉBERGEMENT



Les sections qui suivent comportent des mesures qui sont **complémentaires** :

(1) Mesures communes pour l'industrie touristique

Cette section présente les mesures qui s'appliquent à toutes les catégories d'entreprises touristiques de l'industrie.

+

(2) Mesures par secteur d'activités

En complément aux mesures communes, les mesures par secteur d'activités apportent des précisions sur les particularités sectorielles.

→ CAMPINGS		+
→ HÔTELLERIE		+
→ POURVOIRIES		+
→ RÉSIDENCES DE TOURISME		+

(4) APPROPRIEZ-VOUS les mesures de sécurité sanitaire

→ CAMPINGS —

MESURES

1. [Mesures communes de l'industrie touristique](#)  (version 09 juin)
 - Note pour les mises à jour: consultez régulièrement la [liste des chapitres et des annexes](#)  (version 09 juin). Cette liste présente les liens vers les plus récentes versions de chaque document des mesures communes de l'industrie touristique.
 - Webinaire : [Présentation des mesures communes du Plan sanitaire COVID-19 de l'industrie touristique](#) 
2. Fiche sectorielle du secteur des campings du Plan de sécurité sanitaire. Faites la demande auprès de Camping Québec à: info@campingquebec.com.
3. [Trousse d'outils - Camping \(CNESST\)](#) 

(guide, liste de vérifications quotidiennes et affiche)

Information : covid19@alliancetouristique.com

Ensemble, nous relançons graduellement l'industrie touristique!